

INSTRUCTIONS pour la collecte sélective en porte à porte

DÉCHETS ORGANIQUES

Déchets alimentaires froids de cuisine, viandes cuites et crues, arêtes de poisson, déchets et filtres de café, thé et camomille, déchets de fruits et de légumes crus et cuits, épluchures, noyaux, pain.



COMMENT LES CONDITIONNER

Jeter les déchets dans des sachets en Mater-Bi® ou des sachets en papier dans la poubelle marron qui vous a été remise. Le jour fixé pour la collecte, fermer le sachet et le mettre dans la poubelle à sortir dans la rue.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE:

- Ne pas mélanger les déchets organiques avec des déchets non organiques couches pour bébés, Médicaments, piles, litières d'animaux domestiques.
- Ne pas introduire les déchets organiques dans des sacs en plastique.
- Ne pas sortir les déchets organiques dans des conteneurs différents de ceux qui vous ont été remis.

PAPIER CARTON ET TETRAPAK

Journaux, récipients en Tetrapak (comme ceux du lait, des jus de fruits, du coulis de tomate) bien rincés et aplatis, magazines, imprimés, livres, cahiers, cartons pliés, carton d'emballage (aplatis et propre, c'est-à-dire sans cellophane ou autre matériau), boîtes pour aliments.



COMMENT LES CONDITIONNER

Le jour de la collecte, mettre devant la porte les déchets bien empilés ou attachés en paquets. Vous pouvez les mettre dans des sachets ou des sacs en papier ou des boîtes en carton.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE:

- Ne pas mettre le papier dans des sacs en plastique ou des récipients inadaptés.
- Ne pas mélanger le papier avec d'autres matériaux comme le plastique, le métal, le papier plastifié, le carton doublé, le papier chimique, le papier carbone.

PLASTIQUE

Tous les récipients et les emballages en plastique - bouteilles d'eau et boissons, de shampoing, barquettes de polystyrène propres, flacons pour détergents et produits cosmétiques liquides, récipients pour liquides, film en nylon, assiettes et verres en plastique, vases pour pépiniéristes et, en général, les emballages et les récipients avec les symboles PE, PET, PVC.



COMMENT LES CONDITIONNER

Introduire les déchets dans des sacs en plastique semi-transparents et les sortir devant la porte le jour de la collecte. **N'utilisez JAMAIS de sacs noirs ou complètement opaques.**

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE:

- Ne pas utiliser de sacs noirs.
- Ne pas jeter avec le plastique les couverts en plastique jetables (qui sont à jeter parmi les résidus secs !), Le polystyrène et, en général, les objets en plastique qui ne sont ni des récipients ni des emballages (comme les jouets ou les cageots de fruits et de légumes).

INSTRUCTIONS pour la collecte sélective en porte à porte

VERRE ET CANETTES

Tous les récipients en verre comme les bouteilles, les verres, les pots pour aliments, etc. Tous les récipients en aluminium (comme les canettes pour boissons et les boîtes pour aliments) et en fer blanc et, d'une façon générale, les récipients portant les symboles ACC et AL. **ATTENTION:** Le cristal, la céramique, le pyrex, les tubes au néon et les ampoules à économie d'énergie ou à led doivent être portés à la déchetterie. Quant aux ampoules à incandescence, il ne faut pas non plus les jeter avec le verre mais avec les déchets secs (en veillant à ne pas les briser).



COMMENT LES CONDITIONNER

Le verre et les canettes, bien rincés pour éliminer les résidus d'aliments et de boissons.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE:

- Ne pas mélanger le verre et les canettes avec des objets en céramique, porcelaine, cristal, tubes en néon, miroirs, ampoules, récipients avec les symboles T et F.
- Ne pas introduire le verre et les canettes dans des sacs en plastique.

DÉCHETS SECS

Le caoutchouc, les CD et leurs boîtes, les litières de petits animaux domestiques, le cellophane, les couverts en plastique jetables, les jouets, le papier huilé et plastifié, les couches, les serviettes hygiéniques, les vidéocassettes et les musicassettes et leurs boîtes, et en général tout ce qui ne peut pas être recyclé et n'est pas inclus dans la collecte sélective verre, canettes, plastique, papier, organique.



COMMENT LES CONDITIONNER

Introduire les déchets non recyclables (secs) dans des sacs en plastique semi-transparentes à sortir le jour fixé pour la collecte.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE:

- Ne JAMAIS utiliser de sacs noirs ou non transparents.
- Ne pas mélanger avec d'autres matériaux tels que le plastique, le verre, l'aluminium, le papier et le carton, les restes d'aliments, les médicaments, les piles, les résidus d'élagage, l'herbe, les déchets encombrants et, d'une façon générale,

DÉCHETTERIE

Les déchets pour lesquelles aucune collecte en porte à porte n'est prévue doivent être portés à la déchetterie. Les déchets destinés à la déchetterie sont les suivants: résidus végétaux (herbe, branches, feuilles et résidus d'élagage), emballages en plastique, déchets encombrants, vêtements usés et chaussures, résidus de bois (meubles, palettes, portes, fenêtres, etc.), toners (de provenance domestique), papier, carton et Tetrapak, emballages en verre, métal et emballages en métal, batteries auto (de particuliers), réfrigérateurs et réfrigérateurs-congélateurs, téléviseurs, ordinateurs et autres électroménagers, huile végétale (cuisine) et huile minérale (auto), lampes au néon, vernis et peintures à l'eau, lave-linge et lave-vaisselle. **PILES ET MÉDICAMENTS PÉRIMÉS** : des conteneurs spéciaux sont disposés sur le territoire communal près des pharmacies, des magasins de matériel électronique et des bâtiments publics.



LES DÉCHETS SPÉCIAUX DANGEREUX NE PEUVENT PAS ÊTRE REMIS À LA DÉCHETTERIE: La déchetterie ne reçoit que les déchets de provenance domestique, pas ceux des activités productives, industrielles et agricoles.